

13^{ème} Dialogue régional sur les forêts, la gouvernance et le changement climatique :
L'Harmonisation des politiques relatives à la tenure et aux ressources dans les paysages en évolution
d'Afrique de l'Ouest et Centrale
Yaoundé, Cameroun
5 Mars 2012
Propos liminaires
Andy White, Coordinateur, RRI

Votre Excellence Monsieur le Ministre Ngole, Madame la Secrétaire d'État, Monsieur le Secrétaire général Koulagna, Monsieur le Secrétaire exécutif Mbitikon, Messieurs les Chefs traditionnels, et vous tous honorables invités des communautés, des gouvernements, du secteur privé et des organisations de la société civile d'Afrique et du monde ; c'est avec grand plaisir que je me retrouve parmi vous, de retour en Afrique et au Cameroun. Et le plaisir est d'autant plus grand que nous sommes ici réunis pour aborder ensemble l'importante question des droits territoriaux et de la gouvernance foncière.

Nous savons tous que cette question des droits fonciers est à la fois essentielle et délicate. Nous savons également qu'à défaut d'être traitée correctement, elle constitue une menace pour la vie de vos populations locales et pour l'avenir de vos gouvernements ; et ce, non seulement en ce qui concerne vos forêts, mais également pour ce qui est des futures opportunités de développement économique et social dans vos pays. Nous savons que la différence entre les pays prospères et les autres se situe dans leur capacité à respecter les droits de leurs citoyens et à établir des systèmes de gouvernance inclusifs et transparents.

Ainsi, ce que nous discutons ici n'est pas simplement l'affaire des ministères des forêts, ou des ministères chargés du foncier, ou encore des ministères chargés des mines. Cela concerne, bien sûr, tous ces intérêts, mais ça touche surtout à la nature de l'État et au rapport entre celui-ci et ses citoyens. C'est pourquoi il est tellement significatif que notre conférence soit parrainée par le bureau du Premier ministre du Cameroun : ceci témoigne de la haute importance que revêt cette question pour l'ensemble du gouvernement camerounais.

RRI prépare chaque année un rapport sur l'état des droits et des ressources forestières au niveau mondial. Notre rapport de cette année, publié il y a quelques semaines à Londres, s'intitule « Propriétaires fonciers ou paysans sans terre : quel choix feront les pays en voie de développement ? ». Nous avons choisi ce titre car, malgré des années de progrès dans la reconnaissance et le renforcement des droits fonciers des populations locales au niveau mondial, et des années d'efforts pour bâtir des pays de propriétaires forestiers, l'année 2012 a vu de nombreux gouvernements envisager, voire choisir, un modèle de développement différent, qui consiste à céder les terres forestières de leurs citoyens aux investisseurs des industries agroalimentaire, minière, forestière ou hydroélectrique, et à transformer leurs citoyens –souvent sans leur accord– en paysans sans terre.

Évidemment, ces pays aspirent à leur développement et les gouvernements veulent des emplois et des revenus pour leur population, et le monde convoite désormais vos terres, vos minéraux et votre eau, ce qui ouvre la fabuleuse possibilité d'attirer des financements et du bien-être.

Mais cette voie, l'histoire nous l'enseigne, mène au mal-être de nombreuses populations locales, ainsi qu'à des conflits persistants, à des pertes financières pour les investisseurs, et à ce que l'on connaît de longue date comme la « malédiction des ressources », lorsque l'abondance de ressources naturelles ne conduit pas au développement mais à la corruption, à l'iniquité et, parfois, à l'effondrement de l'État.

D'ailleurs, le numéro de cette semaine du magazine *Economist* consacre une section spéciale à l'Afrique, et je vous suggère de la lire. Elle traite, bien sûr, de l'impressionnante croissance économique, mais elle conclut que, malgré la richesse en ressources naturelles, « ces biens sont peut-être la plus grande menace pesant sur l'avenir de l'Afrique ».

Certains pays de la région reconnaissent cette menace. L'année dernière, le Ministre de l'agriculture d'Afrique du Sud a déclaré que « nous n'avons pas d'autre choix que d'accélérer la réforme foncière de toute urgence. L'avenir économique de ce pays dépend de la façon dont cette question sera traitée. » Et cette déclaration vient d'un Ministre d'Afrique du Sud, un pays qui montre déjà une formidable croissance mais qui doit encore faire face, du fait du modèle de développement choisi, à de profondes iniquités et au risque de conflits. Il existe bien sûr quelques pays, comme le Botswana ici en Afrique, qui ont su éviter cet écueil. Nous savons donc que cela est possible.

Nous sommes aussi rassemblés ici parce que nous savons que cette crise de la tenure forestière et foncière n'est pas nouvelle. Nombre d'entre nous étions déjà réunis ici à Yaoundé en 2009 –avec grande clairvoyance, selon certains– pour aborder cette question. Cette réunion était aussi co-organisée par le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), RRI, l'UICN et la COMIFAC. Et je pense qu'il est juste de dire que c'était un événement marquant et révolutionnaire. Des leaders venus des gouvernements, des communautés, des organisations internationales et des ONG de toute la région étaient réunis pour la première fois pour discuter de cette crise, pour rédiger ensemble des recommandations et pour établir un objectif commun : celui que nous avons appelé Objectif 2015.

Cet Objectif visait à accroître considérablement la quantité de terrains forestiers appartenant aux communautés en Afrique de l'Ouest et Centrale pour 2015, et à soutenir activement les entreprises communautaires.

Nous voici donc réunis cette semaine pour faire le point et pour évaluer les progrès vis-à-vis de cet Objectif. Et, pour moi, le fait que le Ministère, RRI, l'UICN et la COMIFAC soient revenus pour vérifier nos avancées et nous rappeler nos responsabilités affirme haut et fort le pouvoir de cette conférence et la logique de notre objectif commun.

Il est à mon avis tout aussi remarquable que tous les co-organisateur, dans leurs préparatifs pour cette conférence, aient relu la déclaration de la conférence de 2009, son analyse du problème, les questions,

défis et recommandations qu'elle contient, en estimant qu'elle reste d'actualité et en réaffirmant que nous restons tous engagés vis-à-vis de l'Objectif 2015.

Aux fins de la mise au point qui nous occupe, nous avons commandé deux rapports, et invité de nombreux experts provenant de toute la région, avec pour mission de nous mettre à jour sur les changements intervenus depuis 2009 et de nous aider à identifier les nouvelles opportunités, les nouvelles menaces et les enseignements tirés dans les quatre dernières années.

Je pense que nous savons tous, sans même lire les rapports ni entendre les exposés, que nous avons fait quelques progrès depuis 2009 mais qu'ils sont loin d'être suffisants. La crise est toujours là. Les communautés demeurent vulnérables dans toute la région. Dans certains cas, des progrès significatifs ont été faits en termes de politique : on pense naturellement à la nouvelle politique territoriale de l'Union Africaine et à la Loi sur les droits communautaires adoptée au Libéria, ainsi qu'aux nouveaux instruments juridiques tels que le programme APV-FLEGT, et il existe aussi quelques nouveaux mécanismes de responsabilité, comme la certification RSPO, qui établissent des standards et visent à contrôler les abus. Mais, en général, les progrès sont insuffisants en termes de garantie des droits sur le terrain – c'est à dire, là où ils comptent le plus. Et malheureusement, la pression sur les populations locales et le risque de voir leurs terres spoliées ont considérablement augmenté depuis 2009. Cela signifie, non seulement que les progrès accomplis sont insuffisants, mais aussi que les défis sont plus imposants aujourd'hui que lors de notre dernière réunion.

Je voudrais ajouter que ces progrès limités ne sont pas uniquement dus à un manque d'action de la part des gouvernements. Certes, les actions gouvernementales ont parfois été clairement inappropriées, mais l'attention et le soutien des donateurs, des ONG et de la société civile, nous à RRI y compris, ont été également inappropriés. À l'époque, nous nous étions aussi engagés à élaborer des mécanismes pour le suivi de nos recommandations et la mise en œuvre de l'objectif 2015, et nous ne l'avons pas fait.

Pour conclure et avant même que nous n'entamions nos discussions, je souhaite donc engager mon organisation, RRI, à vous aider dans vos efforts pour atteindre ces objectifs et pour surveiller les progrès accomplis en ce sens.

Chers délégués, vos populations, vos forêts et votre avenir sont bien trop précieux pour être gaspillés. Et c'est ce qui risque de se produire si nous ne prenons pas des mesures beaucoup plus audacieuses. Nous devons tous agir, et agir beaucoup plus vite.

Monsieur le Ministre, peuple camerounais, je vous remercie de nous avoir invités. C'est une grande joie d'être ici avec vous. J'ai hâte d'entamer nos discussions et de voir les progrès que nous allons accomplir ensemble.

Merci.